

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 29 (1931)

Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZERISCHE Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik

ORGAN DES SCHWEIZ. GEOMETERVEREINS

REVUE TECHNIQUE SUISSE DES MENSURATIONS ET AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES GÉOMÈTRES

Redaktion: Dr. h. c. F. BAESCHLIN, Professor, Zollikon (Zürich)

Ständiger Mitarbeiter für Kulturtechnik: Dr. Ing. H. FLUCK, Dipl. Kulturingenieur, Neuchâtel
Poudrières, 19. — Redaktionsschluß: Am 1. jeden Monats.

□ Expedition, Inseraten- und Abonnements-Annahme: □
BUCHDRUCKEREI WINTERTHUR VORM. G. BINKERT, WINTERTHUR

Erscheinend am 2. Dienstag jeden Monats	No. 2 des XXIX. Jahrganges der „Schweiz. Geometerzeitung“.	Abonnemente: Schweiz . . . Fr. 12.— jährlich Ausland . . . „ 15.— „
Inserate: 50 Cts. per 1spaltige Nonp.-Zeile	10. Februar 1931	Unentgeltlich für Mitglieder des Schweiz. Geometervereins

Le rendement des travaux d'améliorations foncières des vignes.

Par *M. Schwarz*, Ingénieur rural cantonal, à Lausanne.

(Fin.)

Un exemple pris entre beaucoup d'autres donnera une idée de l'économie réalisée par l'emploi de ces chemins.

M. L. Bettems, président des deux Syndicats de Féchy, a fait à ce sujet des constatations intéressantes. Dans le 1^{er} secteur de Féchy, il ne possédait qu'une seule parcelle d'une surface de 50 a 98. Située au milieu du périmètre, d'un accès relativement facile, de forme assez régulière, cette parcelle n'a pas subi de modification importante ensuite du remaniement parcellaire.

Avant l'opération, il fallait 3 jours à 5 hommes pour transporter les 25 m³ de fumier nécessaire à la fumure de cette parcelle, complétée par des engrais chimiques.

Après l'opération, grâce aux chemins et à la possibilité d'accéder directement à la parcelle avec un char, le même travail est effectué en un seul jour par les mêmes 5 hommes.

En comptant frs. 10.— par homme et par jour, ce transport coûtait frs. 150.— avant le remaniement et frs. 50.— seulement après. Les frais de transport supplémentaires par char — la distance des charrois de la ferme à la nouvelle parcelle étant un peu plus longue — peuvent être évalués à frs. 10.— au maximum. L'économie réalisée est donc de frs. 90.—.

Une fumure de ce genre se pratiquant tous les trois ans et la surface de la parcelle étant de 51 ares, l'économie moyenne réalisée sur les transports du fumier seulement, est de frs. 60.— par ha et par année.